

Conditions d'admission

L'admission à l'internat est déterminée selon plusieurs critères étudiés en commission fin juin (uniquement pour les élèves affectés au lycée).

1- une scolarité en cours au lycée (ex : un interne en seconde en 2023-2024 est prioritaire pour effectuer sa première en 2024 - 2025),

2- une affectation en section à recrutement spécifique (STL, chinois, bachibac...),

3- l'éloignement géographique du domicile,

Pour l'internat d'excellence :

critères sociaux, économiques et familiaux.

Nous vous demandons :

OBLIGATOIREMENT de disposer d'un correspondant local. Cette personne doit être majeure (choisie par les parents), **habiter Nîmes** de préférence (ou à proximité), et être en capacité de recueillir votre enfant lors d'une évacuation obligatoire et urgente de l'internat (intempéries, grève surveillants, problème technique...).

MODALITÉS D'INSCRIPTION

1) **Le retrait du dossier d'inscription :** il se fait sur le site du lycée dès le **10 juin 2024**.

<https://albert-camus-nimes.mon-ent-occitanie.fr>.

2) Il peut également être retiré au lycée.

3) **Dépôt du dossier complet** : avec lettre explicative si nécessaire, avant 28 juin 2024

4) **Les élèves retenus ou non retenus** seront informés par e-mail,

INTERNAT D'EXCELLENCE

- 15 Places sont réservées sur des critères sociaux, économiques ou familiaux, uniquement les élèves boursiers scolarisés dans les quartiers politiques de la ville.

- Une aide financière est prévue pour les élèves boursiers.

- Un dossier spécifique est à compléter.

Prendre contact par e-mail avec Mme Guiseppi CPE et Mme M'Heddebi (Manager d'internat)

internat.camus@ac-montpellier.fr



Lycée
Albert Camus

NÎMES - OCCITANIE

INTERNAT 2024-2025



Lycée Albert Camus

51, avenue Georges Pompidou
30900 Nîmes

Téléphone 04 66 62 91 71

Mail : internat.camus@ac-montpellier.fr

<https://albert-camus-nimes.mon-ent-occitanie.fr>

HORAIRES

Lever : 6h30 - 6h45

Petit déjeuner : 07h05

Ouverture internat : 17h00

Les mercredis ouverture à 16h

Repas : 18h45-19h30

Étude : 19h45 – 21h00

Extinction des feux : 22h00

Encadrement

Il est assuré par 3 surveillants pour la nuit, soit un surveillant par dortoir.

Un Conseiller Principal d'Education est présent jusqu'à 20h.

La manager d'internat est présente jusqu'à 21h30.

Après cette heure, un personnel de direction assure l'astreinte de nuit.

Les personnels d'encadrement et les Assistants d'éducation vérifient la présence des internes par plusieurs appels au cours de la soirée.

CONTACTS

GUISEPPI Stella CPE
internat.camus@ac-montpellier.fr

M'HEDEBI Karima (Manager
d'internat)

Tél internat (à partir de 16h30) :
06 20 94 74 86

LES LOCAUX

Les dortoirs : sont situés sur deux étages du bâtiment F.

Le 4^{ème} étage : accueille les filles. Il comprend 48 places, répartis sur deux dortoirs avec des sanitaires communs.

Le 3^{ème} étage : accueille les garçons. Il comprend un dortoir de 24 places avec des sanitaires communs.

Les chambres : sont aménagées pour 3 internes en 3 espaces.

Une salle commune : est disponible à chaque étage. C'est un lieu de détente (TV, jeux de société...) dans le respect des consignes.

VIE À L'INTERNAT

1- Aide à la scolarité :

- Etude obligatoire tous les soirs.
- Soutien scolaire par des enseignants et les AED.
- Club de conversation par les assistantes de langue.

2- Ouverture culturelle

- Sorties culturelles : théâtre, cinéma
 - Participation à l'UNSS encadrée par un professeur d'EPS (musculature, danse)
 - Activités ludiques (club jeux de société) et sportives encadrées par les AED.
-

COÛT ANNUEL : 1344 €

DÉTAILS :

- Septembre à décembre : 571.20 €
- Janvier à mars : 453.60 €
- Avril à juin : 319.20 €
- Une prime d'internat est prévue pour les boursiers.